



Paris, le 2 novembre 2021

COP 26 : La France condamnée pour inaction climatique mais organise le sabordage des compétences techniques Un véritable MALUS-MALUS Pompili !

La Cop 26, qui veut unir le monde pour lutter contre les changements climatiques, se déroule à Glasgow du 30 octobre au 12 novembre 2021. A cette occasion, le Président Macron présente la France comme un acteur majeur de la lutte contre ce changement climatique.

Mais le gouvernement français peut-il mettre en avant son bilan en matière climatique et environnementale ?

Pas sûr... englué dans ses contradictions entre agir fermement pour le climat, la préservation de l'environnement et des espèces et, sacrifier sur l'autel libéral les moyens d'action de la puissance publique, le choix semble avoir été fait. **La principale action du gouvernement français sur la mandature a été de réduire le bilan carbone du ministère de l'Écologie, en supprimant 20 % de ses effectifs.** Pour le reste, entre échec de l'arrêt des néonicotinoïdes, instrumentalisation de la convention citoyenne sur le climat, atermoiements sur la chasse « traditionnelle » et condamnation de l'Etat pour inaction envers le climat, **le bilan de la France est calamiteux !**

Oui, la COP 26 pourrait être l'occasion pour Barbara Pompili de marquer son passage au ministère de l'Écologie en marquant une inflexion. Sauf que, d'après nos informations, ce ne sera pas dans le bon sens ! Celle-ci a en effet prévu d'annoncer le sabordage des compétences techniques de son ministère : le MALUS-MALUS Pompili.

Le MALUS-MALUS Pompili c'est : la fermeture des écoles de son ministère, le rabotage de l'attractivité des carrières de ses corps techniques (elle a prévu de signer le parapheur instituant la « Primescroc ' » pour ses agents lors de la COP 26 – Bascule au RIFSEEP), **le transfert ou suppressions des dernières missions techniques** aux collectivités via la loi 3DS/4D.

Si la ministre veut laisser une trace qui ne soit pas vécue comme une punition pour l'Écologie et les agents de son ministère, **ce n'est pas en pérorant à la COP 26 sous forme de donneuse de leçons à la planète** quand, en même temps, elle signe un décret accélérant le déclin des compétences techniques de ministère de l'écologie.

Il lui faudrait agir de toute urgence pour enfin redonner des moyens puissants d'action au ministère de la transition écologique en embauchant massivement, en revalorisant les carrières en abandonnant son projet « Primescroc' » et en redirigeant son budget pour réellement agir pour l'environnement et la sauvegarde du patrimoine.